



Nos missions et nos emplois sont-ils en danger? Oui!

Depuis de nombreuses années, nous subissons une réduction massive d'effectifs accentuée par le moratoire imposé par Bercy qui interdit tout recrutement depuis 2011. Ce ne sont pas les quelques recrutements arrachés en 2013 et 2014 qui suffisent à combler les départs en retraite (ou autres).

Les chiffres parlent d'eux même: 70 000 OE en 1997 moins de 30 000 en 2014.

Résultat: nous ne sommes plus en capacité de réaliser nos missions qui sont externalisées vers le secteur privé.

A ce rythme là, dans 10 ans il n'y a aura plus d'ouvriers d'Etat!

Le danger est il imminent? Oui!

Oui: Aujourd'hui la Fonction Publique dispose de tout le dispositif législatif pour pouvoir mettre en place ce quasi statut !

Oui: La Fonction Publique annonce vouloir faire aboutir son projet au début 2016!

Oui: La Fonction Publique bloque toute demande de recrutement 2016 sous le prétexte de l'application de ce nouveau statut !

Tout ceci n'est pas une affabulation, c'est la réalité!

Depuis des semaines des bruits courent sur l'avenir des Ouvriers d'Etat, des informations parfois divergentes circulent de la part des administrations et de plusieurs organisations syndicales.

La CGT s'adresse à vous pour faire le point sur la situation, pour vous informer, répondre à vos interrogations et repréciser la position des organisations CGT représentatives des Ouvriers d'Etat.

Nos règles statutaires sont elles en danger? Oui!

Nous n'avons pas de statut proprement dit mais des règles statutaires différentes d'un ministère à l'autre : 6 ministères et 24 décrets différents.

Depuis les rapports de la cour des comptes de 2011 et 2012, la fonction publique nous oppose un toilettage de ces règles statutaires pour pouvoir continuer de recruter sur nos missions.

Depuis 3 ans, la Fonction Publique nous parle d'un projet de quasi statut unique interministériel qui harmoniserait l'ensemble de nos règles statutaires qui seraient devenues soit disant obsolètes.

Le 27 juin 2015, la Directrice de cabinet adjointe de la FP nous a informé qu'elle avait le feu vert de Matignon pour travailler sur ce projet de quasi statut qui ne devrait porter que sur des missions techniques très spécialisées. Ceci nous a été confirmé par le cabinet de Matignon le 05 octobre.

Un projet de quasi statut contractuel (CDI) affilié au régime général et à l'IRCANTEC est avancé, à priori il ne concernerait que les nouveaux embauchés, qui aurait pour effet de placer les OE en poste dans des «corps morts». Ceci est en contradiction avec les propos tenus par la FP et Matignon qui parlent d'un projet englobant les OE en place et les nouveaux embauchés.

Nous sommes en face d'une situation où actuellement les recrutements quand ils ne sont pas bloqués sont nettement insuffisants et d'une perspective de quasi statut low-cost sur des périmètres de missions restreints.

Les revendications de la CGT

Depuis 2011, suite aux attaques de la cour des comptes, nous avons constitué un collectif CGT intitulé «Collectif FSPOEIE» (en référence à notre régime de retraite commun, le Fonds Spécial de Pension des Ouvriers des Etablissements Industriels de l'Etat). Il regroupe toutes les organisations syndicales CGT représentatives des Ouvriers d'Etat (FNTE, SNOA, USAC, IGN, Monnaies et Médailles, police ...)

Ce collectif travaille en collaboration avec l'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT qui assure un rôle technique et facilite les contacts avec les cabinets de la Fonction Publique et de Matignon.

**Précision: ce n'est pas la CGT qui revendique un statut unique d'ouvriers d'Etat!
C'est la Fonction Publique qui le propose!**

Depuis 2011 nos revendications ont toujours été les mêmes:

- Nous nous battons pour la reconquête et la pérennisation des missions et des emplois.
- Nous exigeons l'arrêt des externalisations.
- Nous exigeons l'arrêt du moratoire et la reprise des recrutements en nombre suffisant pour pouvoir exercer nos missions, et notamment l'embauche sous statut OE des apprentis en formation dans nos établissements.
- Nous avons toujours défendu le maintien et l'amélioration de nos règles statutaires et de notre régime de retraite : le FSPOEIE.

Sur la proposition de la fonction publique d'un quasi statut unique interministériel :

- L'évolution statutaire n'est pas un sujet tabou, mais si toilettage ou harmonisation il doit y avoir, c'est pour améliorer nos règles statutaires et non pour les détruire.
- Toute évolution ne pourra se reposer que sur des règles et des statuts publics, nous revendiquons une fonction publique avec des agents sous statuts publics.
- Nous n'acceptons pas de règles statutaires qui seraient différentes entre les nouveaux recrutés et les OE en place.

**Sortons du flou,
exigeons une table ronde avec tous les acteurs
(Ministères, employeurs et
organisations syndicales représentatives).**

La vigilance s'impose!

Si nous ne réagissons pas, nous risquons d'être confrontés à un passage en force de l'administration qui réglerait le sort des ouvriers d'Etat en quelques mois !

Le statu quo actuel avec un blocage des recrutements nous condamne à court terme.

**La mobilisation est nécessaire
pour sauver nos missions, nos emplois
et nos règles statutaires!**



Montreuil, le 26 octobre 2015



Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris

Monsieur Le Premier ministre,

Les Ouvriers d'Etat exercent leurs missions au sein de la Fonction Publique de l'Etat depuis plus d'un siècle. Ces agents non fonctionnaires sont identifiés par leur affiliation à leur régime de retraite, le FSPOEIE (Fond Spécial de Pension des Ouvriers des Etablissements Industriels de l'Etat).

Les ouvriers d'Etat au sein d'une fonction publique de carrière exercent des missions techniques de service public différentes de celles des fonctionnaires. Ces missions sont indispensables pour assurer la continuité du service public.

Les politiques de réduction des effectifs menées depuis de longues années ont conduit à l'abandon de certaines missions, à leur externalisation, mettant en péril la continuité du service public.

Le blocage des recrutements imposé depuis 2011 ne fait qu'accentuer ce phénomène, ce qui fait qu'aujourd'hui des services entiers sont dans l'incapacité de fonctionner ou contraints de rechercher des solutions palliatives.

Les gouvernements successifs ont toujours invoqué un nécessaire toilettage des règles statutaires avant de reprendre une quelconque politique de recrutements.

Depuis près de 3 ans, le ministère de la Fonction Publique nous parle d'un projet de quasi statut interministériel permettant de recruter sur des missions spécifiques et techniques, missions jusque-là dévolues aux Ouvriers d'Etat.

Monsieur le Premier ministre, par la présente les organisations syndicales CGT représentatives des ouvriers d'Etat des ministères concernés tiennent à vous rappeler nos revendications:

Nous exigeons:

- la reconnaissance des ouvriers de l'Etat et de leurs missions.
- une réelle volonté politique d'embauches sous statut Ouvrier d'Etat.
- l'arrêt du moratoire et la reprise des recrutements en nombre suffisant pour pouvoir exercer nos missions de manière pérenne.
- l'arrêt des externalisations.

- le maintien et l'amélioration de notre régime de retraite, le FSPOEIE.
- L'amélioration de nos règles statutaires, mais si toilettage ou harmonisation il doit y avoir, c'est pour aller dans le sens du progrès social et non le contraire.
- Toute évolution ne pourra se reposer que sur des règles et des statuts publics, nous revendiquons une fonction publique avec des agents sous statuts publics.
- Nous n'acceptons pas de règles statutaires qui seraient différentes entre les nouveaux recrutés et les OE en place.

Monsieur le Premier Ministre, nous vous demandons de convoquer rapidement **une table ronde avec tous les acteurs sociaux (employeurs, organisations syndicales, administration) concernés par ce dossier et, dans l'attente, de ne pas aller plus loin dans l'élaboration du projet de réforme gouvernementale.**

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, nos salutations distinguées.

Pour la FNTE CGT



Le Secrétaire Général
Hervé BAYLAC

Pour le SNOA CGT



Le Secrétaire Général
Charles BREUIL

Pour le syndicat CGT OM IGN



Le Secrétaire Général
Benjamin BRIANT

Pour le Bureau National
USAC CGT



Abdelouab MERBAH

Pour Le Syndicat CGT
Monnaies de Paris



Le Secrétaire Général
Jean-Jacques HEQUET

Pour l'UGFF CGT



Le Secrétaire Général
Jean-Marc CANON